# Informations générales

Email de contact : jean-yves.ciekosz-said@puy-de-dome.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 16 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Ambert Livradois Forez

Si protocole de préfiguration : date de signature : 19 avril 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC Ambert Livradois Forez, nature: CC, SIREN: 200070761

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PLH
* PLUI
* Projet alimentaire territorial
* SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat local de Santé
* Contrat territoire lecture (CTL)
* Contrat territorial d’éducation artistique et culturelle (CTEAC)
* OPAH
* ORT

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Territoires d’industrie
* Petits villes de demain
* Avenir montagne
* France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Ambition du territoire Ambert Livradois Forez La communauté de communes Ambert Livradois Forez a été créée le 1er janvier 2017 suite à la fusion de 7 communautés de communes et deux syndicats. Elle s’est investie rapidement dans plusieurs domaines qui concourent au présent projet, soit en prenant la suite d’initiatives des anciennes communautés de communes (TEPCV, TEPOS, SCOT, PLH, PLUI…) soit en initiant de nouveaux axes de recherche (Projet de territoire, PCAET…). Le présent contrat est une opportunité pour le territoire de faire la synthèse des recherches effectuées et d’en définir les axes de travail pour les six prochaines années. Territoire rural composé de 58 communes et d’environ 28 000 habitants, il est apparu au cours de ces différents temps de recherche que les enjeux sont très diversifiés. Or les moyens financiers de la communauté de communes ne permettent pas d’y répondre dans leur globalité. Ce territoire rural et agricole a la particularité d’être également un bassin industriel qui a su s’adapter aux évolutions de ce milieu. Aussi il compte un taux d’emploi dans le secteur secondaire nettement plus élevé que la moyenne nationale ou même régionale. Il compte des leaders nationaux voire mondiaux dans leur domaine d’activité. Certains connaissent même des opportunités de croissance importantes. Malgré ses atouts environnementaux et économiques, et un solde migratoire positif, le territoire perd actuellement de la population. Ceci a pour conséquence de fragiliser la présence de services aux publics et entraine le territoire dans une spirale négative. Aussi l’enjeu arrêté est de favoriser le maintien et l’accueil des populations. Pour ce faire, les élus issus de la nouvelle mandature ont décidé d’élaborer une vision stratégique, plus concentrée afin de répondre aux besoins les plus pressants. L’ambition du territoire est double :
* Être ouvert sur le monde qui l’entoure. Cet engagement s’est traduit au cours des dernières années par la signature de différentes conventions, en particulier avec l’Etat et l’ADEME. Ainsi la communauté de communes se donne les moyens et accompagne ses habitants dans le processus de transition écologique.
* Répondre aux besoins de sa population La communauté de communes n’en oublie pas pour autant la nécessité de répondre aux besoins de sa population. C’est ainsi que sur la base du projet de territoire les élus se sont recentrés sur deux axes d’actions.
* Orientation 1 : Un territoire ouvert et conscient des enjeux et de ses responsabilités
* Axe 1 - La transition écologique au quotidien La communauté de communes s’est engagée dans la réalisation d’un PCAET qui sera présenté au Conseil à la fin du 1er semestre 2022. L’objectif fixé est de définir un programme réaliste afin d’entrainer dans un second temps les partenaires dans la démarche.
* En attendant la communauté de communes a déployé, avec ses communes membres, de nombreuses opérations permettant de développer des actions en faveur de la transition écologique.
* TEPOS : après un premier contrat 2018-2021, la communauté de communes a déposé une nouvelle candidature 2021-2025 dans laquelle elle a choisi comme option « la mobilisation des acteurs économiques.
* Petites villes de demain : la communauté de communes anime ce dispositif qui concerne les trois plus grandes villes du territoire (Ambert, Arlanc et Cunlhat) dans un objectif de revivifier les centres bourgs, notamment en engageant la réflexion sur la transition énergétique et la réhabilitation de friches
* Contrat réseau Chaleur de l’ADEME
* La participation au PIG départemental (axé principalement sur la rénovation énergétique) et des OPAH sur quatre communes (Les trois de PVDD et St Anthème) Ces différents programmes, et avec le soutien de l’ADHUME et du service énergie de la communauté de communes, habitants et collectivités bénéficie d’un véritable appui technique pour favoriser les rénovations bâtimentaires afin de favoriser les économies d’énergie. Elle est également à la pointe des politiques de maîtrise des déchets depuis de nombreuses années, en offrant à sa population, mais aussi aux collectivités (restauration collective par exemple) des alternatives à la solution déchets ménagers. Elle souhaite enfin se mettre dès à présent en action pour préparer le transfert de la compétence eau potable et assainissement en 2026.
* Axe 2 - L’activité économique
* La participation au territoire d’industrie : associée à trois communautés de communes voisines ALF entend soutenir ce domaine d’activité, d’autant plus que le bois, la tresse et la chimie vont jouer un rôle majeur dans la transition écologique.
* La communauté de communes participe également au Projet alimentaire territorial du Grand Clermont et du PNR Livradois Forez, soulignant ainsi toute l’attention qui doit être portée à l’agriculture, autre poids lourd économique du territoire.
* Le projet de construction d’un nouvel abattoir a également été déposé auprès de la Région dans le cadre du prochain Contrat de Plan Etat Région Orientation 2 : Un territoire au service de ses habitants
* Axe 3 - La famille et l’enfance, un axe majeur pour répondre aux enjeux du territoire La transversalité fait que certains éléments se retrouvent bien entendu dans les paragraphes précédents, mais ces axes permettront à terme de les préciser.
* Une offre d’habitat adaptée aux familles ;
* Développer les capacités et l’offre d’accueil « petite enfance » ;
* Une offre jeune et ado à développer en deux temps ;
* Développer les partenariats (entreprises, communes, associations).
* Axe 4 - Santé et social
* Favoriser le maintien des familles par la proximité des services : développement et renforcement du réseau France Service, développer les partenariats, assurer un accès à la santé équitable.
* Répondre aux urgences sociales : la communauté de communes souhaite rester exemplaire dans l’accueil d’urgence, mais également poursuivre l’aide à la parentalité.
* L’accueil des gens du voyage, qui est une compétence obligatoire, fait également partie de la politique suivie dans ce cadre.

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : NC

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Emploi et Insertion
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Usages et inclusion numériques
* Education
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 17

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 48

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL : Nom: CC Ambert Livradois Forez, nature: CC, SIREN: 200070761

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens et Forums/conférences

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Tourisme durable
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Extension urbaine maîtrisée
* Emploi et Insertion
* Economie, production et consommation durables

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : Bureau d’étude marché ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€